

Comment s'y prendre pour devenir avocat(e) ?

Par **SihemBlick**, le 17/08/2016 à 06:54

Bonjour,

je suis actuellement en seconde et je souhaite me diriger vers une filière ES à la fin de l'année, afin de devenir avocate et de m'exercer dans le domaine.

Je ne sais que très peu de chose à ce sujet, donc j'aimerais avoir vos avis sur les études qu'ils faut faire, quel parcours avez-vous fait, si je dois étudier à l'étranger, si je dois faire des stages, dans quelles écoles supérieures et université êtes-vous aller ? Combien d'année d'étude est-ce-que ça prend tous ça ? Quelles matières faut-il solliciter pour le métier (dans mon lycée, ils ne font plus droit.) ?

Merci pour vos réponses, aussi courtes soit-elles.

Par **joaquin**, le 17/08/2016 à 08:48

Bonjour,

Si vous êtes en seconde, la route est encore longue. La première chose est de passer votre bac, après vous vous inscrivez en fac de droit pour passer une licence (3 ans), puis un master (2 ans). Après le master 1, il faut vous inscrire parallèlement dans un IEJ (institut d'études judiciaires) pour passer le fameux (et très difficile) CRFPA qui vous donnera le sésame pour entrer dans une école d'avocats et passer le CAPA (Certificat d'aptitude à la fonction d'avocat) : ça dure 18 mois. Donc après le bac, comptez bien environ 6 à 7 années d'études.

Cordialement
JG

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/08/2016 à 08:59

Bonjour

Lors d'un colloque, des avocats nous ont dit qu'une réforme se préparait pour l'école. La formation ne se ferait plus sur 18 mois mais 3 ans (1 an de cours, 2 ans de stage, pas de

PPi). Mais je n'arrive pas à retrouver cela sur le net.

Est-ce que quelqu'un en a entendu parler ?

Par **Alister**, le **17/08/2016** à **09:07**

Bonjour,

Tout se passe d'abord à la fac de droit en licence (tronc général de droit les deux premières années et un petit choix entre droit public et droit privé à exercer dès la 3e année de licence selon les options choisies).

Après avoir obtenu votre licence, vous passez en Master, obtenez votre première année et avez alors la possibilité de vous inscrire à l'IEJ (institut d'étude judiciaire) afin de passer le CRFPA (examen d'entrée au centre régional de formation aux barreaux) mais de manière générale, il est préférable d'avoir fait un M2, donc une année supplémentaire avant de tenter le CRFPA. Que vous tentiez le CRFPA en M1 ou en M2, cette dernière année restera primordiale et constitue désormais la norme minimale afin d'intégrer un cabinet d'avocat.

Après avoir obtenu le CRFPA, vous avez deux années (plus précisément 18 mois) avant de pouvoir passer le CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat - le sésame) constituées en majeure partie de stages.

Donc si on comptabilise, sans aucune erreur de parcours, ce qui n'est pas si rare dans notre domaine surtout au moment du passage du CRFPA ou de la 1e année de droit, on arrive plus ou moins à 7 ans minimum après le bac pour obtenir le titre d'avocat. Ce processus suit le chemin classique d'entrée, il y en a d'autres plus exceptionnels (entrée après un doctorat ou plusieurs années en tant que juriste sans passer le CRFPA). Petite précision tout de même, le CRFPA vient tout juste de devenir un examen national (auparavant organisé au niveau de chaque centre de formation) donc le même examen devrait être passé par tous mais dans les centres de formation régionaux déjà existants. Certains en profitent pour compléter ce cursus de 7 ans par un LLM (à l'étranger donc) et/ou par une année en école de commerce mais c'est tout à fait facultatif. Concernant le voyage à l'étranger plus spécifiquement, vous aurez d'autres occasions d'en faire durant votre scolarité, je vous conseille, dans la mesure du possible, de saisir l'opportunité. La maîtrise d'au moins l'anglais, voire de 2 langues autres que le français devenant petit à petit une norme.

Tout le long de votre scolarité, les stages sont plus que conseillés mais vous ne réussirez (sauf détermination et chance ou piston) à trouver un tel stage qu'à partir du M1, dans certains cas L3.

Au lycée, vous n'avez pas à solliciter une matière plutôt qu'une autre à mon avis pour faire du droit, concentrez-vous sur l'obtention de votre bac, profitez-en pour gagner le plus possible en culture générale, continuez à apprendre à écrire lisiblement, de manière construite et avec le moins de fautes possibles et ce sera déjà une belle chose. Une fois à la fac, commencez à choisir vos matières selon vos préférences et construisez vous petit à petit selon l'orientation souhaitée, comme dit plus haut, les premières années constituent un tronc commun.

Et c'est pour cette raison que le choix de l'Université lors de la licence a assez peu

d'importance, le critère le plus important étant de faire le choix vous permettant le meilleur environnement de travail.

Pour le reste, n'oubliez pas qu'on se forme non pas seulement à la fac mais aussi après durant nos années de "travail", la formation professionnelle devient de plus en plus un droit et me semble, de toutes façons, nécessaire dans notre secteur.

Bonne chance pour vos années lycées et profitez-en ;)

EDIT @Bourdieu : Personnellement, ça ne me dit rien, encore faut-il déjà ingurgiter la réforme de cette année.

Par **Yn**, le **17/08/2016** à **11:49**

Je rejoins ce qui a été dit précédemment, la présentation du cursus est tout à fait juste, mais je tiens volontairement un autre discours.

Il faut bien comprendre qu'être avocat ne désigne pas une mais des réalités très variées. Si tu préfères, avocat c'est le titre, mais ensuite le quotidien est extrêmement variable, qu'il s'agisse du rythme de travail, du salaire, des spécialisations, etc.

Partant de là, il ne faut pas se focaliser sur le CRFPA (et le CAPA une fois l'école intégrée), mais sur ton parcours universitaire, lequel te permettra d'intégrer un bon M2. Voilà ce qui va en très grande partie déterminer quel "type" d'avocat tu seras. Si je prends les deux extrêmes, quitte à caricaturer :

- Avec un mauvais M2 (ou sans M2), tu risques d'avoir du mal à trouver un job, faire des commissions d'office, gagner à peine le SMIC, et peu de chances d'évolution.
- Avec un bon M2, tu t'ouvres les portes des bons cabinets, un bon salaire, les primes qui vont avec, etc.

Pour les spécialisations, tu as le temps de voir venir, les premières années sont des années de tronc commun, tu découvriras les différentes orientations et tu choisiras tranquillement à partir de L3, puis du M1 et surtout à partir du M2.

Voilà, n'hésite pas si tu as des questions.

Par **SihemBlick**, le **17/08/2016** à **16:52**

Bonjour,

Merci pour vos réponses complètes et détaillées. Je maîtrise en effet deux langues vivantes (l'allemand et l'anglais) et en plus d'un peu d'arabe.

Mais admettons que j'échoue arriver au CRFPA ou au CAPA, est-il possible de les repasser ? Ou est-ce-que c'est comme les concours de médecines, on ne peut les passer qu'après un

nombre limité ?

Merci de m'avoir accorder un peu de votre temps pour répondre à mes exigences.

Sihem

Par **Yn**, le **17/08/2016** à **18:54**

Tu peux présenter le CRFPA trois fois. Pour le CAPA, je ne sais pas, mais c'est un examen très formel, les taux de réussite sont très élevés.

Je maintiens cependant mon précédent message : le CRFPA ne doit pas être ta préoccupation majeure, si tu le prépares sérieusement, tu l'obtiendras (statistiquement, la deuxième fois). Je n'ai jamais vu un étudiant un peu sérieux avec un bon dossier échouer trois fois au CRFPA.

Par **SihemBlick**, le **17/08/2016** à **21:16**

Merci Yn pour m'avoir renseigner ! Je ne compte pas faire du CRFPA mon centre d'interêt, dans l'immédiat.